

GUIDE pratique

L'ESSENTIEL DE NOTRE COMMUNE EN QUELQUES PAGES

Ensemble pour l'avenir

.....



CONTENU

1	Le mot du maire
2-3	Commune
4	Équipe municipale
5	Restez informés
6-7	Services municipaux
8	Déchets
9	Nuisances sonores
10-11	Démarches administratives
11	Chemins de randonnées
12-13	Enfance, culture & jeunesse
14-15	Emplettes, etc.
16	Vie associative
17	Vie festive

Ce catalogue est édité par la commune de Berry-Bouy (Cher)

Directeur de la publication : Bernadette Goin-Demay

Rédaction et création graphique : Commission communication

Crédits photos : Couv © pexels.com • © app.qr-code-generator.com

Imprimé en France • Toute reproduction même partielle est interdite sans l'accord préalable de son auteur



**Chères berryboïciennes,
Chers berryboïciens,**

J'ai le plaisir de vous adresser cette édition 2024 du guide pratique de Berry-Bouy, un outil conçu pour vous aider chaque jour à trouver la bonne information pour vos démarches administratives, vous permettre de découvrir la richesse de notre tissu associatif ou les professionnels qui animent notre village.

Vous y découvrirez également l'équipe municipale, ainsi que les différents services communaux qui œuvrent au quotidien pour vous offrir un service public de qualité, que ce soit pour la jeunesse et l'éducation, l'environnement, la voirie, le sport et la culture, les seniors sans oublier vos commerçants, artisans, infirmières, l'activité économique locale indispensable à la vie d'un village.

N'oubliez pas de suivre l'actualité de la commune sur notre site internet (berry-bouy.fr) et/ou sur l'application Ki&Ki.

Notre objectif est de mettre à votre disposition des services tout en conservant l'identité rurale de notre village.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants qui nous ont rejoints en 2023 et en ce début d'année 2024.

Bonne lecture !

Bernadette GOIN-DEMAY

Maire de Berry-Bouy

Vice-présidente de Bourges Plus

La commune

Berry-Bouy est située dans le département du Cher au sud de la région Centre-Val de Loire.

Celle-ci s'étend sur 3087 hectares et compte 1223 habitants.

La rivière de l'Yèvre est le principal cours d'eau qui traverse la commune.

Ses habitants sont appelés les berryboïciens et les berryboïciennes.



© Marie de Berry-Bouy

Pexels.com © Deneen It

La commune de Berry-Bouy est née au XIX^{ème} siècle de la réunion des paroisses de Berry et de Bouy.

Le trésor antique de Fontillet, les carrières de Maurepas, la Maison forte du Courpoy ainsi que divers documents attestent de l'organisation du territoire des deux anciennes paroisses de Berry et Bouy.

Les traces ancestrales de l'occupation de ces communes, riches et diversifiées, sont essaimées sur une large bande de terre qui domine la vallée de l'Yèvre. Dès le milieu du IX^{ème} siècle, les dépendances de l'église Saint-Aignan (actuelle chapelle du même nom) sont rattachées à l'église de Saint Sulpice de Bourges.

Mais en 1868, suite à un ouragan, le clocher s'effondre sur la nef. L'église Saint-Aignan sera alors construite plus à l'ouest. Des traces attestent de la possession de Solas par les Templiers.

La paroisse de Bouy, sous le vocable de Saint Pantaléon, est placée sous le patronage du

chapitre de Mehun. À la Révolution, Bouy est une commune, mais cela ne dure pas.

La paroisse puis la commune sont supprimées et en 1841, Bouy fusionne avec Berry pour devenir **Berry-Bouy, ce village qui cultive l'art de vivre à la campagne aux portes de Bourges.**



L'équipe municipale



Restez informés

Vous souhaitez être informé
de toute l'actualité sur la
commune ?

Visitez notre site internet :

www.berry-bouy.fr



ou recevez des alertes en direct
en téléchargeant gratuitement
l'application Ki&Ki





© Mairie de Berry-Bouy

LA MAIRIE

Horaires d'ouverture

Mardi et vendredi	de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 18 h
Mercredi et jeudi	de 9 h à 11 h 45
Samedi (semaines paires)	de 9 h à 11 h 45
Téléphone	02 48 26 82 23
E-Mail	mairie.berry-bouy@wanadoo.fr
Site web	www.berry-bouy.fr

LA BIBLIOTHÈQUE

Place Saint-Aignan	02 48 26 04 18
--------------------	----------------

LE SERVICE DES GÎTES

Mairie, rue de la Vallée	02 48 26 86 19
--------------------------	----------------

LA SALLE DES FETES

Mairie, rue de la Vallée	02 48 26 82 23
--------------------------	----------------

LES SERVICES TECHNIQUES

Mairie, rue de la Vallée	06 81 15 93 62	06 75 83 57 31
--------------------------	----------------	----------------

LE CCAS • COMMISSION CONSULTATIVE D'ACTION SOCIALE

Mairie, rue de la Vallée	02 48 26 82 23
--------------------------	----------------

LE DÉFIBRILATEUR

La commune est équipée d'un défibrillateur qui se trouve sur la façade de la Mairie.

LE CENTRE MULTI-ACCUEIL

Crèche/Halte-Garderie - Place Saint Aignan 02 48 26 87 43

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Place Saint Aignan 02 48 26 08 79

LA MAISON DE L'ENFANCE

4 impasse des Écoliers 02 48 26 83 05

L'ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

4 impasse des Écoliers 02 48 26 83 24

LE RESTAURANT SCOLAIRE

7 Place Saint Aignan 02 48 26 09 40



ORDURES MÉNAGÈRES

Le jour de collecte est le **lundi**. Le ramassage débute à partir de 5 h ; veillez à sortir votre bac la veille au soir !
En cas de **jour férié**, la collecte a lieu le samedi précédent.

BORNES VERRE

Vous pouvez déposer tous vos déchets en verre dans les quatre bornes spéciales situées :

- allée des Terres rouges
- allée des Champs fleuris
- Graire
- rue de la Vallée

DÉPÔTS EN DECHETTERIE

Déchetterie de Saint-Doulchard, Berry-Bouy, Marmagne
Située Porte de Berry-Bouy, rond-point de la rocade

	MATIN	A - MIDI
Lundi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Mardi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Mercredi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Dimanche	9 h - 12 h	fermé

Un point ressourcerie est installé sur la déchetterie dans le cadre des actions inscrites dans la démarche Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).

Déchets acceptés

- Ameublement • Bois • Cartons • Cartouches d'encre • Déchets diffus spécifiques (DDS) • Déchets verts • DEEE (déchets d'équipement électrique et électronique) • Gravats/inertes • Huiles de friture • Huiles de vidange • Lampes et ampoules • Métaux • Piles et accumulateurs • Pneumatiques • Radiographies • Tout-venant • Verres



en savoir plus

www.mon servicedechets.com

/Bourges-Plus/Particulier/Ou-deposer-mes-dechets



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Il se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024.

+ en savoir plus <https://www.le-recensement-et-moi.fr>

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Insee
en partenariat
avec votre commune

Recensement de la population 2024



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 18 janvier 2024.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

[le-recensement-et-moi.fr](https://www.le-recensement-et-moi.fr) ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

Le recensement de la population est gratuit !

NUISANCES SONORES

Les travaux et l'utilisation d'outils bruyants doivent être effectués dans les créneaux suivants :

Jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30

Samedi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Dimanche & Jours fériés : de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h



CARTE D'IDENTITE

Pour demander une carte d'identité, les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation : Majeur ou Mineur. Vous pouvez vous adresser à la Mairie de Mehun-sur-Yèvre, Saint-Doulchard, Bourges ou Saint-Germain-du-Puy.

La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.

Site Officiel du Service Public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>

PASSEPORT

Pour obtenir un passeport biométrique, il faut se rendre dans une mairie équipée avec les pièces justificatives nécessaires. Vous pouvez vous adresser à la Mairie de Mehun-sur-Yèvre, Saint-Doulchard, Bourges ou Saint-Germain-du-Puy.

Site Officiel du Service Public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N360>

CARTE GRISE

Il n'est désormais plus possible de demander une carte grise auprès de la préfecture ou sous-préfecture.

Vous devez immatriculer votre véhicule depuis le formulaire en ligne directement, ou bien auprès d'un professionnel agréé.

Site Officiel du Service Public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N367>

PERMIS DE CONSTRUIRE

La déclaration préalable permet à l'administration de vérifier que le projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est généralement exigée pour la réalisation d'aménagement de faible importance. Un permis de construire est généralement exigé pour tous les travaux de plus grande ampleur.

Site Officiel du Service Public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1986>

MARIAGE

Pour se marier en France, il faut respecter certaines conditions notamment d'âge ou de résidence. Adressez-vous à la Mairie de votre lieu de résidence.

Site Officiel du Service Public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N142>

RECENSEMENT

Chaque Français dès 16 ans doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

Pour effectuer cette démarche, adressez-vous à la Mairie avec une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) ainsi que le livret de famille à jour.

CHEMINS DE RANDONNÉE

Les différents circuits de randonnée proposés par la commune sont consultables en Mairie ou sur **berry-bouy.fr**

Enfance, jeunesse

Le jardin de pomme d'api EST UNE STRUCTURE MULTI-ACCUEIL, CRÈCHE & HALTE-GARDERIE DÉDIÉE À L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS À PARTIR DE 2 MOIS ET DEMI.

DIRECTRICE : Céline Hollner
ADRESSE : 13 place Saint-Aignan
MAIL : creche.berry-bouy@orange.fr
TÉL : 02 48 26 87 43
OUVERTURE : du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30

Le relais petite enfance EST UN LIEU D'ÉCHANGES, D'INFORMATIONS, D'ÉCOUTE OÙ LES ASSISTANTES MATERNELLES ET LES PARENTS EMPLOYEURS PEUVENT SE RENDRE POUR OBTENIR DES CONSEILS.

ANIMATRICE : Marie-Cécile Mahé
ADRESSE : 7 place Saint-Aignan
MAIL : ram-berrybouy18500@gmail.fr
TÉL : 02 48 26 08 79
OUVERTURE : les lundis et mardis de 8 h 30 à 11 h 15 et de
14 h 15 à 16 h
les mercredis de 8 h 30 à 12 h

L'école maternelle et primaire

DIRECTRICE : Marie-Odile Goussard
ADRESSE : 4 impasse des Écoliers
MAIL : ecole.berry-bouy@orange.fr
TÉL : 02 48 26 83 24

L'accueil périscolaire

ADRESSE : 4 impasse des Écoliers
MAIL : perisco-berry-bouy@orange.fr
TÉL : 02 48 26 83 05
LES JOURS D'ÉCOLE : de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30

& culture

L'accueil de loisirs

ADRESSE : 4 impasse des Écoliers
MAIL : perisco.berry-bouy@orange.fr
TÉL : 02 48 26 83 05

MERCREDI MATIN

ACCUEIL : de 7 h 30 à 17 h 30,
inscription avec ou sans repas

VACANCES SCOLAIRES

ACCUEIL : de 7 h 30 à 18 h 30,
les animations se déroulent de 9 h à 17 h,
inscription avec ou sans repas

La bibliothèque, SON FOND DE LECTURE EST ENRICHI
RÉGULIÈREMENT GRÂCE AUX ACHATS AUPRÈS DES ARTISANS LIBRAIRES MAIS
AUSSI DE LIVRES PRÊTÉS PAR LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DU CHER.
VOTRE INSCRIPTION GRATUITE VOUS PERMET D'ACCÉDER ÉGALEMENT AU FOND
DE LIVRES NUMÉRIQUES, ET BIEN D'AUTRES CHOSES ENCORE ...

INSCRIVEZ-VOUS ET BÉNÉFICIEZ DE TOUS LES AVANTAGES QU'UNE
BIBLIOTHÈQUE DE PROXIMITÉ PEUT VOUS OFFRIR !

ADRESSE : 9 place Saint-Aignan
MAIL : biblioberry-bouy@orange.fr
TÉL : 02 48 26 04 18 / 02 48 26 86 19
OUVERTURE : mercredis de 13 h 30 à 18 h

Emplettes, etc.

VOS COURSES, MARDIS & VENDREDIS

Place de l'Église, de 15 h à 20 h

MARDI

Primeur, fruits et légumes frais

Hervé Rousseau 06 99 05 24 87

Pizzas

Enzo pizz' 07 54 71 05 46

Miel de pays, Dudapi

Franck Durand 06 32 36 36 43

VENDREDI

Primeur, fruits et légumes frais

Hervé Rousseau 06 99 05 24 87

Fromages de chèvre

Fleurs de fromage 06 78 92 67 92

Boucherie, charcuterie

Maison Linard 02 48 26 82 93

Huîtres de Marennes d'Oléron (de sept. à avril)

La belle de Ronce 05 46 36 03 80





VOS SERVICES

Boulangerie-pâtisserie

Le fournil berrichon

02 48 20 26 47

Café, bar, tabac, presse

Le Berry-Bouy

Fruits & légumes, truites (technique de l'aquaponie)

Le jardin d'Adrien

06 60 17 09 63

Producteur de porc fermier, vente à la ferme

GAEC La sauderie

02 48 25 19 04

Restaurant

L'ABC&D

02 48 26 81 45

Salon de coiffure, esthétique

Studio beauté

02 48 26 02 57

Infirmières

Angélique Ahokpé-Ledoux & Alice Voyaume

07 60 90 37 99

LES HÉBERGEMENTS

Chambres d'hôtes et gîte

Le domaine de l'Ermitage

www.hotes-ermitage.com

06 64 77 87 46

Grand Bouy

www.grand-bouy.fr

06 10 34 66 09

Vie associative

ACPG - CATM ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE
PRÉSIDENT **Jean-Paul Scherer**

COMITÉ DE JUMELAGE BERRY-BOUY-MARMAGNE-BRAMPTON
PRÉSIDENT **Gérard Guilbaud** 02 48 26 89 95

ÉCOLE BERRYBOICIENNE
PRÉSIDENT **Nicolas Ketfi** 06 61 59 72 27

FNACA FÉDÉRATION NATIONALE DES ANC. COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD
PRÉSIDENT **Jean Padeloup** 02 48 26 80 47

LE CADRE À L'ÉQUERRE
PRÉSIDENTE **Danielle Planchon** 02 48 70 47 18

GYM LOISIRS
PRÉSIDENTE **Christelle Bailly** 02 48 26 00 27

BIEN VIVRE À BERRY-BOUY
PRÉSIDENTE **Nathalie Dubois** 06 62 34 75 15

ASSOCIATION ST-AIGNAN ST-PIERRE
PRÉSIDENTE **Monique Sochet** 02 48 26 03 12

ESMBB ENTENTE SPORTIVE MARMAGNE BERRY-BOUY
PRÉSIDENT **Pascal Lafosse** 07 50 64 00 08

LES FILS D'ARGENT
PRÉSIDENT **Mauricette Joly** 02 48 26 84 93

LES JARDICURIALES
PRÉSIDENT **Thierry Vallée** 06 08 37 79 07

SOCIÉTÉ DE CHASSE
PRÉSIDENTE **Danielle Cacard** 02 48 26 87 69

TENNIS CLUB
PRÉSIDENT **Jacky Sarian** 02 48 26 89 69

NASCHVILLE 18
PRÉSIDENTE **Karine Mazenot** 02 48 26 8024

 **en savoir plus**



SALLE DES FÊTES

UNE SALLE AU CŒUR DU VILLAGE POUR TOUT TYPE DE MANIFESTATION.

CAPACITÉ MAX. : 80 personnes
LOCATION : à la journée ou week-end
RÉSERVATION : 02 48 26 82 23

SALLE D'ANIMATION DE L'AUBERGE

UNE VASTE SALLE AVEC MATÉRIEL HIFI (VIDÉOPROJECTEUR, WIFI, ETC.) ADAPTÉE POUR UN SÉMINAIRE, UNE CONFÉRENCE, UNE RÉUNION DE FAMILLE, ETC.

CAPACITÉ MAX. : 60 personnes
RÉSERVATION : 02 48 26 86 19

CHAPELLE SAINT-AIGNAN

ESPACE HISTORIQUE DISPONIBLE EN SAISON
DU 1^{ER} AVRIL AU 15 OCTOBRE.

RENSEIGNEMENTS : 02 48 26 82 23

GÎTE LE MOULIN DE BERRY

GRANDE MAISON AMÉNAGÉE DANS L'ANNEXE DE L'ANCIEN MOULIN
SUR LES BERGES DE L'YÈVRE. 5 CHAMBRES

CAPACITÉ : 8-15 personnes
RÉSERVATION : 02 48 26 86 19

L'AUBERGE

GÎTE DE GROUPE CONFORTABLE AU CŒUR DU VILLAGE, GRANDS
ESPACES DE RÉCEPTION. 6 CHAMBRES

CAPACITÉ MAX. : 20 personnes
RÉSERVATION : 02 48 26 86 19



Vie festive

[illegible]